



PRÉFÈTE DES HAUTES-PYRÉNÉES

Direction de la Stratégie et des Moyens
Service du développement territorial
Bureau de l'aménagement durable

Tarbes, le 19 JAN. 2017

**AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE
INSTALLATIONS CLASSEES
POUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT**
Code de l'Environnement, Livre V, Titre 1er

**Demande d'autorisation de renouvellement et d'extension de l'exploitation de
la carrière de calcaire dolomitique du Pibeste, présentée par la Société « SOCARL »
Communes d'AGOS-VIDALOS et de VIGER**

Le public est informé qu'en exécution d'un arrêté préfectoral de ce jour, il sera procédé à une enquête publique sur la demande d'autorisation, au titre des installations classées pour la protection de l'environnement, présentée par la Société « SOCARL », de renouvellement et d'extension de l'exploitation de la carrière de calcaire dolomitique du Pibeste, sur le territoire de la commune d'AGOS-VIDALOS (65400), parcelle cadastrée n° 111, section A et parcelles cadastrées n°s 630, 1005, 1006, 1007, 1008, 1009, 1010, 1196, section B et sur le territoire de la commune de VIGER (65400), parcelles cadastrées 30 en partie, 34 en partie et 50 en partie, section B. A l'issue de cette enquête publique, la Préfète des Hautes-Pyrénées prendra un arrêté d'autorisation d'exploitation ou une décision de refus motivée.

Cette installation est soumise à autorisation par référence notamment aux rubriques n° 2510-1 et n° 2515-1-a de la nomenclature des installations classées. La personne responsable du projet est M. Patrick PROFIT, (Tél. 05.62.95.52.50 - patrick.profit@orange.fr).

M. Jean-Pierre MENGELLE, retraité de l'Education Nationale, a été désigné en qualité de commissaire enquêteur titulaire et M. Jean-Claude LASSARRETTE, agent de maîtrise GRDF en retraite, en qualité de suppléant.

Les informations relatives à l'enquête sont disponibles sur le site Internet des services de l'Etat à l'adresse <http://www.hautes-pyrenees.gouv.fr> rubrique consultation du public.

Le dossier de demande d'autorisation peut être téléchargé à l'adresse : www.socarl-carrieredupibeste.com et consulté sur un poste informatique mis gratuitement à la disposition du public, à la Sous-Préfecture d'Argelès-Gazost, du lundi au vendredi de 9h à 11h30 et de 14h à 16h.

Les pièces du dossier, l'étude d'impact et l'avis de l'autorité environnementale ainsi qu'un registre d'enquête à feuillets non mobiles seront déposés en mairies d'AGOS-VIDALOS et de VIGER, **du 13 février au 15 mars 2017 inclus**, afin que chacun puisse en prendre connaissance aux heures d'ouverture et consigner éventuellement ses observations et propositions sur le registre ou les adresser, par écrit, au commissaire enquêteur à la mairie d'AGOS-VIDALOS, siège de l'enquête ou sur la boîte fonctionnelle à l'adresse : pref-socarl@hautes-pyrenees.gouv.fr, en inscrivant en objet du courriel « observations enquête SOCARL ». Les pièces éventuellement jointes aux messages ne peuvent excéder 5 Mo.

Les courriers et documents déposés en mairies seront annexés au registre d'enquête ouvert en mairie d'AGOS-VIDALOS, dans les meilleurs délais. Les courriels seront disponibles sur le site Internet des services de l'Etat à l'adresse précitée. Les courriers, courriels et documents déposés en mairies sont recevables jusqu'à l'heure de fermeture du siège de l'enquête, soit le 15 mars 2017 à 18 heures.

Le commissaire enquêteur sera présent, aux jours et heures indiqués ci-après :

- à la mairie d'AGOS- VIDALOS :

- le mercredi 15 février 2017..... (de 15 h 00 à 18 h 00) ;

- le mercredi 15 mars 2017(de 15 h 00 à 18 h 00) ;

- à la mairie de VIGER :

- le jeudi 23 février 2017.....(de 16 h 00 à 19 h 00) ;

- le jeudi 9 mars 2017.....(de 16 h 00 à 19 h 00).

Toute personne intéressée pourra prendre connaissance du rapport et des conclusions motivées du commissaire enquêteur, pour une durée d'un an, à la Préfecture, Bureau de l'aménagement durable et sur le site internet des services de l'Etat ou dans les mairies d'AGOS-VIDALOS et de VIGER.

Pour la Préfecture et par délégation,
Le Secrétaire Général

Marc ZARROUATI